

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.09.341**

**Parc des
Expositions et des
Manifestations -
aménagement de la
voirie et du parking -
lot n° 3 " électricité
BTA et éclairage " :
avenant n° 5**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES
EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DU
PARKING - LOT N° 3 " ELECTRICITE BTA ET ECLAIRAGE " : AVENANT N° 5**

Par délibération n°309 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la procédure de marché relative aux travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations – 4 lots.

La commission d'appel d'offres du 10 février 2006 a attribué le lot n°3 « Electricité BTA et éclairage » au groupement ALLEZ et Cie (mandataire) CANA ELEC – 44 bis Route du grand Maine - 16400 LA COURONNE, pour un montant de 968 314,12 € HT.

Les quatre avenants précédents ont porté le montant du marché à 996 907,37 € HT, soit une augmentation de 2,95 % par rapport au montant initial du marché.

Le schéma d'alimentation de l'éclairage public des parkings et voiries du parc a été optimisé et pour se faire, il est donc nécessaire d'augmenter les quantités prévues initialement sur ce poste de la manière suivante :

- Câble 4,64 € x 2 280 ml
(9 640 ml au lieu de 7 360 ml) 10 579,20 € HT

Le montant de l'avenant n°5 s'élève à 10 579,20 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 18 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°5 au lot n°3 « Electricité BTA et éclairage » confié au groupement ALLEZ et Cie (mandataire) CANA ELEC – 44 bis Route du grand Maine - 16400 LA COURONNE pour les travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 10 579,20 € HT.

Le montant du marché passe à 1 007 486,57 € HT, soit une augmentation de 4,05 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2312 – sous-fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 octobre 2007	<u>Affiché le :</u> 03 octobre 2007